

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 1 • Numéro 8 • Mai 2006

ENFIN UN BOTTIN DES EMPLOYÉS!

Vous l'attendiez depuis longtemps: le bottin des employés du CSSS Jeanne-Mance est enfin disponible! Compte tenu des nombreux déménagements qui ont toujours cours et de ceux à venir, il faudra cependant y apporter encore des modifications. Vous y trouverez toutefois une bonne information de base, puisque la majorité des personnes qui ont un poste téléphonique y sont répertoriées. Le bottin a été réalisé à l'aide du logiciel *Excel*, ce qui vous permet de créer des listes par catégorie. Le bottin est disponible dans Intranet, à l'adresse <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca> (voir page 4). À noter qu'il sera mis à jour deux fois par année, en septembre et en mars.

NOUVELLES PUBLICATIONS DU MSSS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) vient de publier le *Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang*. Ce document contient de l'information sur les normes de bonne pratique dans ce domaine. Autre publication intéressante, le *Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011*. Le MSSS présente une quarantaine de propositions pour prévenir, réduire et traiter la toxicomanie au Québec. Ces documents sont disponibles en version électronique seulement à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca.

INFO-SANTÉ UNIQUE : LE CSSS DE LA MONTAGNE OBTIENT LE MANDAT

Le CSSS de la Montagne a été choisi pour être le gestionnaire du futur central téléphonique Info-santé à Montréal. Cet établissement gère déjà un central performant, qui se démarque notamment par des délais d'attente courts et un personnel multilingue — le tiers des employés parlent trois langues. Rappelons qu'il n'y aura qu'un seul numéro Info-santé pour l'île de Montréal dès janvier 2007. Le CSSS de la Montagne devra aussi mettre en place le service Info-médicaments à l'intention des intervenants du réseau de la santé, en décembre 2006, et le volet Info-social, en décembre 2007.

PROGRAMME DE RÉADAPTATION PSYCHOSOCIALE

Le Centre d'hébergement Centre-Ville-de-Montréal obtient le financement nécessaire



Grâce au financement obtenu, le Centre d'hébergement Centre-Ville-de-Montréal pourra mettre sur pied son programme de réadaptation psychosociale *La clé des champs*.

EN FÉVRIER DERNIER, le Centre d'hébergement Centre-Ville-de-Montréal a reçu une lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) lui confirmant l'octroi d'un montant de 270 000 \$ pour mettre sur pied son programme de réadaptation psychosociale *La clé des champs*. Ce dernier est destiné à une trentaine de résidents qui présentent des déficits cognitifs ou des atteintes neurologiques.

Selon Lise Guimond, directrice générale associée, ce financement est une excellente nouvelle tant pour la clientèle que pour le personnel. « *La clé des champs* sera un programme

novateur et une solution aux besoins particuliers des résidents, qui requièrent des services spécialisés et adaptés, dans un milieu humain et un environnement physique sécuritaire et agréable. L'établissement pourra aussi compter sur l'expertise du département de neuropsychiatrie du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), avec lequel il conclura des ententes de service. Le personnel ne sera pas laissé pour compte, puisqu'il recevra la formation nécessaire sur les modes d'intervention optimaux auprès de la clientèle. Tous les éléments sont réunis pour faire de ce programme un grand succès. »

Faire appel à la collaboration du personnel

Mettre en œuvre un tel programme ne se fait pas sans la participation active de l'ensemble des acteurs concernés. La direction a donc l'intention de créer un comité d'implantation, qui comprendra des résidents, des familles, des membres du personnel, des médecins, des gestionnaires et des représentants syndicaux. « La collaboration de tout un chacun est importante, explique Lise Guimond, parce que c'est ensemble que nous devons mettre sur pied ce projet et le mener à terme ». Les personnes intéressées à faire partie du comité d'implantation sont priées de donner leur nom à la direction. Cette dernière espère tenir une première rencontre du comité en mai.

SOUTIEN AUX FUMEURS

La Loi sur le tabac pourrait leur donner un coup de pouce pour cesser de fumer

LE 31 MAI 2006, LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LE TABAC ENTRENT EN VIGUEUR, ET LES FUMEURS DEVRONT S'Y CONFORMER. ENTRE AUTRES CHOSSES, POUR GRILLER UNE CIGARETTE, ILS DEVRONT SE TENIR À UNE DISTANCE DE NEUF MÈTRES DE TOUTE PORTE COMMUNIQUANT AVEC UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX OU SE RENDRE À LA LIMITE DU TERRAIN S'ILS NE PEUVENT PAS RESPECTER CETTE DISTANCE. DEVANT TANT DE CONTRAINTES, CERTAINS VOUDRONT FAIRE UNE TENTATIVE POUR CESSER DE FUMER. LE CSSS JEANNE-MANCE EST PRÊT À LES AIDER.

MARYSE CROTEAU PREND SON RÔLE À CŒUR. Depuis son entrée en fonction au Centre d'abandon du tabagisme (CAT) en novembre dernier, elle a accompagné plusieurs personnes qui voulaient cesser de fumer, en leur proposant des stratégies adaptées aux raisons qui les poussent à fumer. « Je sais que ce n'est pas facile d'abandonner cette habitude, mais les gens qui ont réussi me disent qu'ils apprécient le fait de ne plus avoir à organiser leur horaire en fonction d'une dépendance. Ils apprécient se sentir libres. »

Le CSSS Jeanne-Mance offre du soutien aux personnes qui veulent écraser pour de bon. Le CAT se trouve au CLSC du Plateau Mont-Royal et au CLSC des Faubourgs. Il est ouvert les lundis et jeudis. M^{me} Croteau travaille aussi en



Maryse Croteau a aidé plusieurs personnes à cesser de fumer, en leur proposant des stratégies adaptées aux raisons qui les poussent à fumer.

étroite collaboration avec le centre Vivre mieux sans fumer. Cet organisme offre aux fumeurs la possibilité d'être soutenus dans leur démarche d'abandon du tabac en joignant un groupe de cessation. Les ex-fumeurs qui éprouvent des difficultés à maintenir leur nouveau mode de vie sans fumée peuvent, quant à eux, rejoindre un groupe de maintien. Profitez de ces services gratuits pour faire le saut et changer votre vie.

Centre d'abandon du tabagisme :
514 521-1320, POSTE 6557

Centre Vivre mieux sans fumer :
514 849-3804

Dans ce numéro

2

Campagne de sensibilisation sur le lavage des mains

3

Nominations au CSSS Jeanne-Mance
Nouvelle signature pour le CREMIS

4

Semaine de l'infirmière et de l'infirmière auxiliaire
Dans l'intranet ce mois-ci

PANDÉMIE DE GRIPPE AVIAIRE

Foire aux questions

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX A PUBLIÉ PLUSIEURS DOCUMENTS SUR LA PANDÉMIE DE GRIPPE AVIAIRE (INFLUENZA AVIAIRE) DONT UNE FOIRE AUX QUESTIONS. NOUS EN REPRODUISONS QUELQUES-UNES.

Q Qu'est-ce que l'influenza ?

R L'influenza est une infection causée par un virus qui se manifeste par l'apparition soudaine de fièvre, de courbatures et de toux. Les risques de complications sont plus élevés pour les personnes âgées, les jeunes enfants et les personnes malades.

Q Qu'est-ce que la grippe aviaire ?

R La grippe aviaire est une infection des oiseaux causée par un virus influenza de type A. La grippe aviaire est très contagieuse chez les oiseaux. Les oiseaux sauvages ne présentent habituellement pas de symptômes même s'ils sont infectés, alors que les oiseaux domestiques, par exemple les poulets et les dindes, peuvent être très malades et en mourir.

Q Qu'est-ce qu'une pandémie d'influenza ?

R Une pandémie d'influenza est une épidémie à l'échelle planétaire. Elle est provoquée par un virus qui a subi des transformations majeures contre lesquelles la population a peu ou pas de protection. Si un tel virus se développait, plusieurs personnes pourraient être infectées et devenir gravement malades.

Le virus responsable d'une pandémie d'influenza doit rencontrer remplir les conditions suivantes: il cause des infections humaines; il est responsable d'un grand nombre de personnes infectées; il se transmet facilement de personne à personne.

Le milieu de vie va bon train

EN AVRIL, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION a adopté le plan d'action de la Direction générale associée à l'hébergement sur l'implantation du milieu de vie dans les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. Ce plan prévoit des actions touchant la communication, le développement d'une gestion participative, la réorganisation des soins dans les unités, l'élaboration de programmes de formation adaptés aux besoins des intervenants et la mise sur pied de comités et de programmes pour soutenir le travail des intervenants.

Johanne Labrie, conseillère en milieu de vie, précise que les Centres d'hébergement L'Âge-d'Or, Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne ont déjà formé leurs comités et qu'ils sont au travail depuis quelques semaines. «L'implantation du milieu de vie se fait progressivement dans des unités pilotes de chaque centre, explique M^{me} Labrie. Les résidents, les familles et les intervenants nous font des commentaires positifs, ce qui nous démontre que nous sommes dans la bonne voie». Les autres centres d'hébergement sont sur le point de terminer la mise en place de leur comité.

Rappelons que le plan d'action sur l'implantation du milieu de vie dans les centres d'hébergement du CSSS fait suite au colloque sur ce thème, tenu en novembre 2005. On y avait alors présenté des vidéos mettant en scène des intervenants et des résidents du CSSS Jeanne-Mance. Elles sont actuellement projetées à l'ensemble des intervenants. «Il est intéressant de voir les progrès qui ont été réalisés dans les unités de soins depuis le colloque, affirme M^{me} Labrie. Les choses s'actualisent au rythme des établissements pour créer un milieu de vie substitut qui soit le plus près possible des besoins des résidents et réponde aux attentes des intervenants. C'est un beau défi que nous allons relever avec eux.» Les actes du colloque seront distribués dans les unités au cours des prochaines semaines.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA PRÉVENTION DES INFECTIONS PAR LE LAVAGE DES MAINS

« Savon nous » nous laver les mains ?

LES EXPERTS S'ENTENDENT POUR DIRE QUE LE LAVAGE DES MAINS DEMEURE LA MESURE DE PRÉVENTION PAR EXCELLENCE POUR RÉDUIRE L'INCIDENCE DES INFECTIONS TANT EN CENTRE D'HÉBERGEMENT QUE DANS LA COLLECTIVITÉ. L'ÉQUIPE D'INFIRMIÈRES EN PRÉVENTION DES INFECTIONS DU CSSS JEANNE-MANCE LANCE SA PREMIÈRE CAMPAGNE OFFICIELLE DE SENSIBILISATION SUR CETTE THÉMATIQUE DESTINÉE À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL.

ELLES ARRIVERONT DANS VOS INSTALLATIONS, matériel et gel antiseptique en main. Les infirmières chargées de la prévention des infections au CSSS Jeanne-Mance, Carole Diamond, Nathalie Laperrière, Louise Lefebvre, Chantal Letellier et Chantal Gouin croient qu'il faut profiter du fait que l'on parle beaucoup de transmission des infections dans l'actualité pour sensibiliser l'ensemble du personnel à l'importance de bien se laver les mains en respectant chaque étape.

Dès le mois de mai, elles distribueront un questionnaire sur le lavage des mains et l'utilisation du gel antiseptique. Au cours des deux premières semaines de juin, une unité mobile se rendra dans les installations et proposera des activités permettant d'échanger sur le



Les infirmières en prévention des infections du CSSS Jeanne-Mance. En avant : Chantal Letellier et Nathalie Laperrière. Derrière : Carole Diamond et Louise Lefebvre. Était absente : Chantal Gouin.

lavage des mains. Des prix seront attribués aux participants. Surveillez les annonces afin de connaître l'horaire des visites à votre installation.

JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Un milieu de travail sans préjugés

LA QUATRIÈME ÉDITION de la Journée nationale de lutte contre l'homophobie se tiendra le 17 mai 2006. Cette année, l'objectif visé est de sensibiliser les personnes à la lutte contre les attitudes, les malaises ou les aversions envers les personnes homosexuelles ou envers l'homosexualité en général dans le monde du travail.

Nos milieux de travail sont à l'image de la société : la présence de la diversité sexuelle n'y fait pas exception. Certains milieux sont plus ouverts que d'autres à cette diversité. Encore aujourd'hui toutefois, des employeurs hésitent à embaucher des personnes homosexuelles ou qu'ils croient homosexuelles. Trop souvent, ces dernières sont victimes de discrimination, de harcèlement physique ou psychologique fondés sur l'orientation sexuelle, ce qui peut entraîner une baisse de l'estime de soi, de la dépression, voire le suicide.

Le dire ou le cacher ?

Au travail comme ailleurs, le besoin d'être authentique incite à dévoiler son orientation sexuelle, alors que les

risques de représailles incitent au contraire. Plusieurs choisissent de ne pas le révéler ou hésitent à déclarer leur statut conjugal. Il arrive qu'ils perdent des occasions d'avancement, soient victimes d'un congédiement injustifié ou doivent démissionner parce que la situation est insoutenable.

La prudence veut que la personne homosexuelle soit à l'aise avec son orientation sexuelle et qu'elle soit bien intégrée et bien appréciée dans son milieu avant de dévoiler sa situation personnelle. Elle en parlera d'abord à une personne de confiance, à une deuxième, et ainsi de suite. Il n'y a pas de règle absolue. Il revient donc à chaque personne d'évaluer l'impact et les conséquences de dévoiler son orientation sexuelle. Par ailleurs, il est rassurant de savoir que nombre de gais et de lesbiennes ont connu d'excellentes carrières professionnelles, particulièrement dans le domaine de la santé.

Nos responsabilités comme intervenants

Des résultats de recherche démontrent qu'il est possible que les personnes homosexuelles sous-utilisent les soins de santé parce qu'elles percevraient certains intervenants comme homophobes. Un sondage réalisé en 2005 auprès de 118 intervenants du CSSS Jeanne-Mance a révélé que 37% d'entre eux ne se sentaient pas suffisamment préparés pour intervenir auprès de la clientèle homosexuelle ou bisexuelle. C'est pourquoi une activité de formation sur l'intervention auprès de cette clientèle sera offerte aux employés du CSSS en juin prochain.

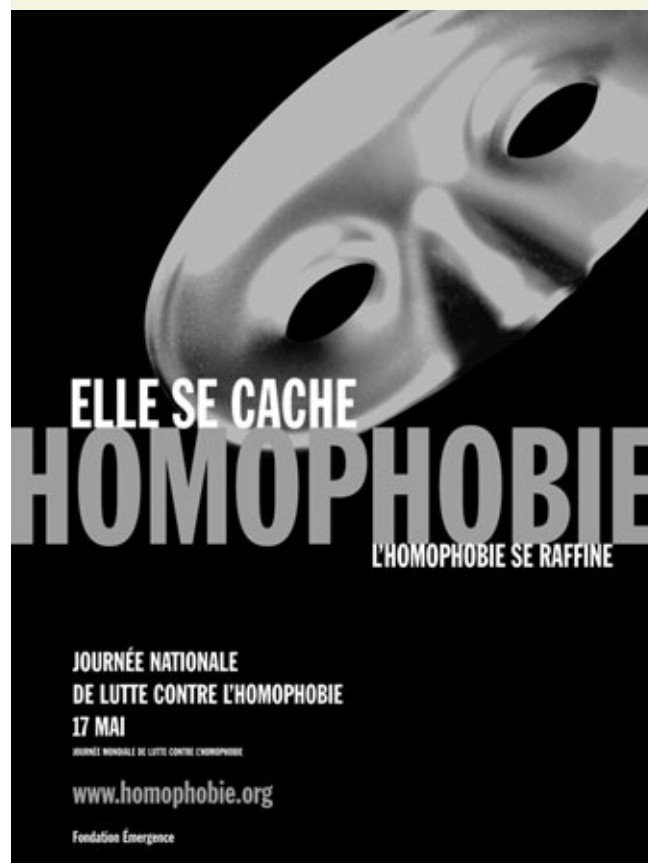
Le 17 mai 2006, nous sommes invités à réfléchir à notre attitude à l'égard des personnes homosexuelles, qu'elles soient nos clients ou nos collègues, et à poser un geste contre l'homophobie. Participez au midi-conférence organisé par le comité sur la condition homosexuelle et bisexuelle du CSSS Jeanne-Mance.

Midi conférence du 17 mai

Visionnement d'une vidéo traitant de la discrimination relative à l'homosexualité dans les milieux de travail, et discussions.

Heure : 12 h à 13 h 30

Lieu : CLSC des Faubourgs, 1705, rue de la Visitation, salle 104



Une signature distincte pour le centre de recherche

LE CENTRE DE RECHERCHE de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) s'est doté d'une signature distincte et d'une image bien à lui. Lorsque vous verrez ce logo, vous saurez

CREMIS

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations

qu'il s'agit du centre de recherche associé au CSSS Jeanne-Mance et à l'Université de Montréal. Rappelons que seulement six des 96 CSSS du Québec ont le statut de centre affilié universitaire, dont le CSSS Jeanne-Mance.

Nominations



La Direction générale est fière d'annoncer la nomination de **Anne Beauchamp** au poste de directrice des services à la clientèle pour les Centres d'hébergement Jacques-Viger et Ernest-Routhier. Infirmière de formation, M^{me} Beauchamp assume des fonctions de planification, de coordination, de direction et d'évaluation d'activités pour les clientèles hébergées, depuis près de 15 ans. Elle a occupé des postes de conseillère en administration, d'adjointe à la direction du milieu de vie et des programmes à la clientèle, de directrice d'activités et de directrice adjointe du milieu de vie substitut dans plusieurs établissements de soins de longue durée de la région de Montréal et de la Montérégie. Sa vaste expérience de l'implantation de l'approche milieu de vie dans les centres d'hébergement sera un atout précieux pour le CSSS. M^{me} Beauchamp entrera en fonction à la fin mai 2006. Soulignons le départ de Diane-Isabelle Poirier, qui a accepté un poste de commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services au CHUM.



Marc Bessette a joint les rangs de la Direction des services multidisciplinaires et gestion des risques à titre de conseiller. Il a travaillé pendant plus de 14 ans comme physiothérapeute, tant en gériatrie qu'en maintien à domicile, puis a assumé la gestion des programmes à la Direction des services courants, santé mentale, accueil et archives du CLSC du Plateau Mont-Royal. Il entrera officiellement en fonction le 8 mai. On peut le joindre au 514 527-9565, poste 1418.



Le 8 mai, **Dominique Charland** débutera comme chef d'administration des programmes à la Direction des services courants, santé mentale, accueil et archives. Psychologue de formation, M^{me} Charland mettra à profit sa riche expérience acquise dans le milieu clinique et en gestion pour mener à bien les défis et les projets de la direction. Elle sera responsable plus précisément de l'équipe accueil et suivi psychosocial. On peut la joindre au 514 286-9657.

Le service des approvisionnements est déménagé

FIN AVRIL, une douzaine de personnes du service des approvisionnements du CSSS Jeanne-Mance, y compris les responsables des achats du CLSC des Faubourgs et du Centre d'hébergement Jacques-Viger, se sont installées au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal dans les locaux laissés vacants récemment par le service des finances de cet établissement. La « chaise musicale » n'est pas terminée pour autant.

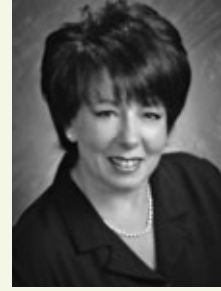
Tout ce monde déménagera à nouveau lorsque le personnel des ressources humaines de cette installation ira à son tour rejoindre leurs collègues au Centre d'hébergement Jacques-Viger. L'objectif de ces déménagements est de regrouper le personnel d'un même service dans un seul site, de façon à faciliter le travail en équipe et à donner de meilleurs services. On peut joindre le personnel au 514 861-9331, aux numéros de poste suivants :

- ➔ Jean-Claude Bujold, chef du service, poste 260
 - ➔ Claude Gaboury, agent en approvisionnement, poste 379
 - ➔ Pierre Critchley, acheteur, poste 327
 - ➔ Marie-Paule Labrecque, acheteur, poste 380
 - ➔ Stéphane Géronimo, acheteur pour les centres d'hébergement, poste 342
 - ➔ Diane Descoteaux, secrétaire, poste 382
 - ➔ Gaétan-Alexandre Lavoie, commis senior, poste 381
 - ➔ Andréa Munteanu, commis senior, poste 384
 - ➔ Park Hin Moy, acheteur pour les CLSC, poste 251.
- Pour joindre le service des approvisionnements par courriel, il faut taper **Approvisionnement Jeanne-Mance** dans le Lotus Notes.

NOUVELLES DE LA FONDATION



Luce Moreau : le visage de la Fondation



Vous l'avez probablement aperçue dans des activités du CSSS ou avez déjà entendu parler d'elle. Ceux qui ne la connaissent pas pourront maintenant mettre un visage sur un nom. Voici Luce Moreau, la présidente-directrice générale de la Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance.

Luce Moreau compte plus de vingt années d'expérience comme gestionnaire en philanthropie. Elle a d'abord été une bénévole très engagée dans divers organismes de bienfaisance avant de décider de faire carrière dans ce milieu. Elle est entrée en poste à la Fondation du Centre hospitalier Jacques-Viger en 1997, au moment du lancement de la première campagne de financement. Dès 1999, elle en devenait la présidente-directrice générale.

Au cours de la dernière année, M^{me} Moreau a relevé un défi de taille : rallier les cinq fondations des anciens établissements du CSSS pour n'en former qu'une. Son mandat est clair : recueillir des fonds pour appuyer le CSSS Jeanne-Mance tant dans les programmes d'hébergement que dans les services à la communauté et la recherche.

M^{me} Moreau aime ce qu'elle fait. Son implication exemplaire à titre de membre de plusieurs conseils d'administration d'organismes d'envergure en est la preuve : l'Association of Fundraising Professionals (AFP), chapitre du Québec et son conseil canadien (AFPCC), l'Association des fondations d'établissements de santé du Québec (AFESAQ) et la Fondation Françoise Marton-Marceau, vouée à l'éducation innovatrice. En octobre 2005, elle a été élue membre du *Committee on Directorship* de l'AFP, au plan international. Il convient de mentionner que ces associations assument toutes les dépenses de M^{me} Moreau lors de ses représentations dans le cadre de ses fonctions administratives.

« J'aime bien me tenir au fait de l'actualité dans le monde de la philanthropie, explique M^{me} Moreau. Au cours des sept dernières années, j'ai eu la chance d'assister à plusieurs conférences nationales et internationales données par l'AFP, l'Association of Healthcare Philanthropy, le Canadian Association of Gift Planners, Un héritage à partager et l'AFESAQ. Cela me permet d'exercer encore mieux ma profession. »

Si l'occasion se présente, n'hésitez pas à lui parler ! Le CSSS Jeanne-Mance a de la chance de pouvoir compter sur cette femme énergique et généreuse, qui affectionne cette citation d'Arthur C. Frantzred : « Tout geste philanthropique est un acte spirituel, une façon de dire que le sort de l'humanité nous tient à cœur. C'est croire à un avenir meilleur et s'investir pour contribuer à la réalisation de ce rêve. »

Pour information supplémentaire : 514 842 7180, poste 2101.

Visitez-nous régulièrement au www.fondationcsssjeannemance.ca.

À L'AGENDA

Le lundi 8 mai 2006

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
CLSC des Faubourgs – Visitation
Salle 210 • 13 h 30

Le mercredi 10 mai 2006

CONFÉRENCE
Mots possibles et impossibles : comment refaire sa vie quand l'emploi disparaît ?
Jean-François Laé, Université de Paris 8
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451-461 • 12 h

Le mercredi 24 mai 2006

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
Centre d'hébergement Émilie-Gamelin
Salle 276 • 9 h

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

AUXILIAIRES
CLSC des Faubourgs – Visitation
Salle 518 • 13 h 30

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS
JEANNE-MANCE
Centre d'hébergement Jacques-Viger
Grande chapelle • 18 h 30

Le jeudi 25 mai 2006

CONFÉRENCE
Formes et enjeux de l'organisation communautaire en Europe et au Québec
Évelyne Baillergeau, boursière de recherche postdoctorale
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451-461 • 12 h

SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FONDATION CSSS
JEANNE-MANCE
Centre d'hébergement Jacques-Viger
Grande chapelle • 18 h

Le mercredi 31 mai 2006

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE –
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Centre d'hébergement Centre-Ville-de-Montréal
Auditorium • 13 h 30

Bien manger lorsqu'on vit seul : des trucs pour les aînés

AU COURS DU MOIS DE LA NUTRITION, en mars, le comité de sécurité alimentaire d'Action solidarité Grand Plateau et Alliance troisième âge Grand Plateau ont publié *Bien manger lorsqu'on vit seul dans le Plateau-Mont-Royal*. Ce guide a pour but d'inciter les personnes âgées à ne pas négliger leur alimentation, en leur donnant de petits trucs pour se débrouiller, même si elles vivent seules.

Le guide répond aux questions que se posent plusieurs personnes âgées : vaut-il mieux manger trois repas complets ou plusieurs petits repas? Que faire quand on n'a pas l'énergie nécessaire pour cuisiner? Que faut-il avoir sous la main, dans les armoires ou le frigo pour se dépanner et cuisiner un bon repas? Les aînés y trouveront également des trucs pour mieux planifier leur épicerie, éviter de gaspiller de la nourriture ou encore congeler des portions individuelles. Enfin, le guide donne des adresses d'organismes qui offrent des repas à prix abordables, livrent des plats préparés à la maison ou organisent des cuisines collectives.

Environ 1000 exemplaires de ce guide seront distribués aux aînés vivant dans les habitations à loyer modique (HLM) du quartier. D'autres le recevront par l'intermédiaire d'organismes tels que Les Accordailles, Projet Changement et



la Maison d'Aurore. Au cours du printemps, du personnel des organismes qui ont mené à terme ce projet tiendront des activités d'animation dans les HLM et les organismes communautaires du quartier. Le CSSS Jeanne-Mance tient à souligner la participation active de Jean-Marc Séguin, organisateur communautaire, à la réussite de ce projet, et la disponibilité de Josée Garon, nutritionniste, pour ses précieux conseils. Sophie O'Reilly, organisatrice communautaire à Action solidarité Grand Plateau, a également contribué à ce projet, qui est un bel exemple de collaboration entre le CSSS et la communauté.

LA BOÎTE AUX LETTRES

DANS CETTE TRIBUNE, LA RÉDACTION SE RÉSERVE LE DROIT DE PUBLIER DES EXTRAITS DES LETTRES DE LECTEURS, SELON L'ESPACE DISPONIBLE. POUR NOUS ÉCRIRE : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca.

J'aimerais vous faire part d'un événement émouvant qui s'est passé sur l'unité 1^{er} Nord du Centre d'hébergement Armand-Lavergne. Il s'agit des retrouvailles de deux sœurs, dont l'une est hébergée chez nous, alors que l'autre réside au Centre d'hébergement Bruchési. Elles ne s'étaient pas vues depuis longtemps et c'est avec beaucoup d'émotion que l'une a rendu visite à l'autre. Elles se sont promises de répéter l'événement, malgré leur lourde perte d'autonomie. La vie nous réserve parfois de belles surprises. Johanne Dussault

Le CSSS fête ses infirmières

SAVIEZ-VOUS QUE près de 700 infirmières et infirmières auxiliaires travaillent au CSSS Jeanne-Mance? Voilà une bonne raison de prendre soin d'elles! Cette année, la **Journée de l'infirmière auxiliaire** se tiendra le **5 mai**. Elle aura pour thème *La formation continue pour mieux soigner*. Les dernières modifications législatives reconnaissent davantage l'autonomie professionnelle des infirmières auxiliaires. Cette autonomie se traduit par l'entière responsabilité de l'infirmière auxiliaire dans les activités qu'elle est légalement habilitée à exercer. Elle a donc la responsabilité de développer sa compétence professionnelle, de démontrer sa capacité à s'auto-évaluer et d'utiliser des moyens pour maintenir à jour ses compétences, dont la formation continue. Le conseil des infirmières et infirmiers auxiliaires

invite leurs collègues à fêter cette journée comme il se doit!

L'année 2006 marque le 400^e anniversaire de naissance de Jeanne Mance, grande infirmière et cofondatrice de Montréal, dont notre CSSS porte le nom. La **Journée de l'infirmière**, qui se tiendra le 12 mai, le rappelle à notre mémoire. Le conseil des infirmières et infirmiers invite les infirmières à un « 4 à 7 », à la grande chapelle du Centre d'hébergement Jacques-Viger, le **mercredi 10 mai**. Cette activité coquetel a pour thème *On prend soin de nous!* Les invités auront l'occasion d'entendre une conférence sur le rire et son importance sur la santé physique et mentale, prononcée par Carole Miville. Un léger goûter sera servi. Venez en grand nombre!

VUES DE LA ZONE

Une invitation à réfléchir sur l'exclusion sociale

ILS SONT JEUNES, DYNAMIQUES et ils ont vécu le phénomène de la marginalisation. Ils font partie d'un collectif, *La marge s'expose*, et se servent des arts et de la culture pour livrer leurs réflexions sur l'exclusion sociale et la place des jeunes dans la société. Ces jeunes ont beaucoup de choses à dire, mais ils veulent surtout réaliser des actions citoyennes qui ont des effets positifs dans la société.

En juin 2005, dans le cadre du projet de la Grande Rencontre et avec le soutien de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), le groupe s'est rendu en France, accompagné d'un intervenant et d'une infirmière de rue, pour rencontrer des jeunes des quartiers populaires de Paris et de Nîmes. Ils ont tourné *Vues de la Zone*, un documentaire saisissant sur la réalité des jeunes qui vivent dans ces quartiers défavorisés, souvent dans des conditions de grande précarité.

En mars dernier, le groupe avait invité plus de 60 personnes au vernissage de photos et à la première du film, au Divan Orange, 4234, boulevard Saint-Laurent. Cette activité a connu un immense succès. « Le documentaire fait office de rapport de stage », explique Jean Fiorito, agent de relations humaines au CLSC du Plateau Mont-Royal, qui a soutenu le groupe tout au long du projet. « Il sera diffusé en France dans trois festivals au cours de l'été. Nous sommes en train de planifier des séances de projection pour le personnel du CSSS Jeanne-Mance cet été ». À suivre.

Rangée avant : Cynthia Caouette, Marie-Lou Dumont, Dominique Boudreau, Marilyne Hudon. Derrière le divan : Jonathan Gally. Rangée arrière : Jean Fiorito, Jimmy Lee Galipeau, Pierre Vasselín, Pascal Galleguillos, Sébastien Bergeron.



DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET : <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, SECTION « CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX », PUIS « CSSS JEANNE-MANCE ». INSCRIVEZ L'ADRESSE DANS VOS FAVORIS!

À la une

- ➔ Bottin des employés
- ➔ Guide éclair Domino Web Access, pour accéder à votre boîte de courriels par le Web

Politiques et procédures

- ➔ Politique de gestion du Centre de documentation du CSSS Jeanne-Mance
- ➔ Règlement – Autorisation de dépenses

Conseils et comités

- ➔ Procès-verbaux du conseil multidisciplinaire

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION : Sylvie Vallières • COLLABORATEURS : Mario Bilodeau, Richard Cloutier, Johanne Labrie, Diane Lalonde, Luce Moreau, Johanne Ouimet • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Impression Paragraph Inc.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca

À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.